Ai-je besoin de connaissances en allemand ?

Votre vie quotidienne en Allemagne sera plus facile si vous apprenez l'allemand. Découvrez ici pourquoi la maîtrise de la langue allemande est importante.

Sur cette page

- Connaissance de l'allemand pour certaines professions
- Allemand pour les étudiants et les apprentis
- Connaissances de l'allemand comme condition préalable à l'obtention d'un visa
- Connaissance de l'allemand pour obtenir une carte des opportunités
- Allemand pour les conjoint(e)s
- Comment sont évaluées les compétences linguistiques en allemand ?

Apprendre l'allemand fait partie des étapes les plus importantes pour préparer votre vie en Allemagne. Cela vous permet de vous intégrer plus rapidement et de vous faire de nouveaux amis.
Pour certaines raisons, telles que le travail ou les études, il est même possible que vous deviez prouver

certaines compétences linguistiques en allemand. Souvent, la preuve de certaines connaissances en allemand est également nécessaire pour demander un **visa**.

Connaissance de l'allemand pour certaines professions

Professions dans le domaine de la santé : si vous souhaitez exercer une profession médicale en Allemagne, p. ex. en tant qu'**infirmier/infirmière** ou **médecin**, des compétences linguistiques en allemand sont requises. En fonction du **land**, le niveau B1 ou B2 du **Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)** est exigé.

Professions réglementées : si vous souhaitez exercer une profession règlementée en Allemagne, p. ex. en tant qu'enseignant(e) ou avocat(e), une **reconnaissance** est obligatoire. Des connaissances en allemand sont également requises pour ces professions et beaucoup d'autres métiers réglementés. Vous trouverez de plus amples informations relatives à la **procédure de reconnaissance** et aux certificats de langue sur le portail **« Reconnaissance en Allemagne »** et vous pourrez également obtenir des conseils personnalisés auprès du **Service central de reconnaissance des diplômes professionnels** (ZSBA).

Allemand pour les étudiants et les apprentis

Si vous vous inscrivez à un cursus universitaire en langue allemande en Allemagne, vous devez fournir la preuve des compétences linguistiques requises par l'université. En règle générale, les futur(e)s apprenti(e)s doivent également être capables de parler suffisamment l'allemand pour commencer leur formation en Allemagne. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la rubrique **« Études »** ou dans la rubrique **« Formations »**.

Connaissances de l'allemand comme condition préalable à l'obtention d'un visa

Pour demander un visa, un certain niveau de connaissances de l'allemand peut être exigé. Vous avez besoin de connaissances en allemand de niveau B1 afin d'obtenir un visa pour la recherche d'une place de formation. Des connaissances de la langue allemande de niveau B1 sont requises afin d'obtenir un **visa pour formation professionnelle**. Afin d'obtenir un **visa pour la reconnaissance de qualifications professionnelles étrangères**, un niveau A2 minimum est généralement requis.

Veuillez veiller à n'accepter que les offres de cours de langue qui délivrent, à la fin de la formation, un certificat linguistique conforme aux normes des prestataires d'examens reconnus par l'ALTE (Association of Language Testers in Europe). Les attestations émises par d'autres organismes ne sont pas reconnues dans le cadre de la procédure de visa.
Les prestataires suivants sont actuellement agréés – quel que soit le lieu d'examen :

- Goethe-Institut e.V.
- telc GmbH
- Diplôme autrichien de langue (ÖSD)
- TestDaF-Institut e.V. (Institut de l'Université à distance de Hagen et de l'Université de la Ruhr à Bochum ; niveau linguistique à partir du niveau B2 du CECR)
- Centre d'examen ECL (examen organisé par AFU GmbH)
- Diplôme de langue allemande de la Conférence permanente des ministres de l'Éducation (DSD)
- Pour les étudiants internationaux et les candidats aux études en Allemagne : examen DSH (Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang) dans une université allemande

Afin d'en savoir plus sur les conditions requises pour chaque type de visa, consultez la rubrique **« Visa »**.

Connaissances en allemand requises selon le type de visa

Type de visa	Connaissances en langue requises Conformément au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)
Visa de travail pour travailleurs qualifiés	pas de prescription légale
Carte bleue européenne	pas de prescription légale
Carte des opportunités (système de points)	Niveau d'allemand au moins A2 ou Niveau d'anglais au moins B2
Visa pour la reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères	Niveau d'allemand au moins A2
Visa pour l'emploi dans le cadre d'un partenariat pour la reconnaissance	Niveau d'allemand au moins A2
Visa de travail pour les travailleurs avec une expérience professionnelle (y compris les spécialistes de l'informatique)	pas de prescription légale
Visa pour une formation professionnelle	Niveau d'allemand au moins B1

Visa pour la recherche d’une place de formation	Niveau d'allemand au moins B1
Visa pour l’exercice d’une activité indépendante	pas de prescription légale
Visa pour études	Généralement niveau d'allemand B2 (dépend du cursus d’études)
Visa pour la candidature à l’université	Connaissances en langue requises des études envisagées
Visa de recherche	pas de prescription légale
Visa pour l’apprentissage de l’allemand	pas de prescription légale
Visa pour un stage académique UE	pas de prescription légale

Veuillez noter : les informations ci-dessus concernant les exigences linguistiques sont basées sur les dispositions légales de la loi sur le séjour des étrangers. D'autres exigences linguistiques peuvent s'appliquer dans le cadre d'une procédure de reconnaissance éventuellement nécessaire ou de la procédure de contrôle des ambassades ou consulats d’Allemagne.

Une meilleure intégration professionnelle grâce à l’allemand

Même si vous n’avez pas à prouver vos compétences linguistiques en allemand pour obtenir un poste, les connaissances préalables de l’allemand témoignent de votre engagement. Étant donné que vous vous exprimez souvent différemment dans le milieu professionnel que dans la vie quotidienne, vous serez en mesure de vous débrouiller plus rapidement dans de telles situations si vous êtes sensible aux différences linguistiques et culturelles et connaissez des termes techniques spécifiques. Les **cours de langue professionnelle** sont une bonne préparation à la vie professionnelle quotidienne.

Connaissance de l'allemand pour obtenir une carte des opportunités

Pour obtenir la **carte des opportunités,** vous devez généralement justifier de **compétences linguistiques**. Vous devez soit avoir des connaissances en allemand de niveau **A1** selon le CECR, soit des connaissances en

anglais de niveau **B2**. Une preuve de compétences linguistiques n'est pas nécessaire si vous possédez déjà un diplôme de formation professionnelle ou universitaire **reconnu en Allemagne**.

Si vous cherchez un emploi en Allemagne, de **bonnes connaissances en allemand** amélioreront considérablement vos chances sur le marché du travail.
Indépendamment des exigences légales, de nombreux employeurs attendent de leurs candidats une bonne maîtrise de la langue.

Allemand pour les conjoint(e)s

Les connaissances de l'allemand sont importantes afin de s'intégrer rapidement dans la vie professionnelle et la société. Votre partenaire se sentira certainement beaucoup mieux en Allemagne si tout le monde parle l'allemand. Pour une demande de visa à des fins de regroupement du/de la conjoint(e) et des enfants, aucun certificat de langue n'est toutefois requis dans le cas où vous-même possédez l'un des titres de séjour suivants :

- **Carte bleue européenne** (article 18g de la loi sur le séjour des étrangers – AufenthG)
- Carte de séjour pluriannuelle « **salarié détaché ICT** » et carte mobile de séjour pluriannuelle « salarié détaché ICT » (article 19, article 19a de la loi sur le séjour des étrangers– AufenthG)
- **Titre de séjour pour les travailleurs qualifiés** (article 18a de la loi sur le séjour des étrangers – AufenthG) ou article 18b de la loi sur le séjour des étrangers– AufenthG)
- **Permis d'établissement** pour les personnes hautement qualifiées (article 18c alinéa 3 de la loi sur le séjour des étrangers – AufenthG)
- **Permis de séjour à des fins de recherche** et pour les chercheurs/chercheuses mobiles (articles 18d, 18f de la loi sur le séjour des étrangers – AufenthG)
- **Permis de séjour** à d'autres fins d'emploi ; fonctionnaires (article 19c de la loi sur le séjour des étrangers – AufenthG)
- **Permis de séjour pour exercer une activité indépendante** (article 21 de la loi sur le séjour des étrangers)

Comment sont évaluées les compétences linguistiques en allemand ?

L'évaluation de vos compétences linguistiques en allemand est basée généralement sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Celui-ci distingue six niveaux de compétences linguistiques

qui décrivent ce que les apprenant(e)s de langues étrangères peuvent exprimer et comprendre à chaque niveau.

Comment puis-je prouver mes connaissances en allemand ?

Si vous devez prouver vos connaissances linguistiques dans le cadre de votre demande de visa, vous avez généralement besoin d'un certificat de langue officiel délivré par une institution reconnue. Parmi les prestataires les plus connus figurent le **Goethe-Institut** et **telc**. Ces certificats correspondent aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), comme A1, B1 ou C1 - selon les exigences de votre visa.

Une offre utile est également « **Deine Deutschprüfung** » (Ton examen d'allemand) de la Deutsche Welle. Vous y trouverez des informations détaillées sur différents examens pour les personnes qui apprennent l'allemand et qui souhaitent prouver leurs compétences linguistiques de manière officielle.

Plus d'nformations sur le web

Goethe-Institut

Pourquoi apprendre l'allemand ?

Deutscher Akademischer Austauschdienst (service d'échange universitaire allemand)

Informations sur les cours de langue, les tests de langue et les tests d'évaluation

telc gGmbH

Examens et certificats de langue

Imprimer la page

URL: https://www.make-it-in-germany.com/fr/arriver-sinstaller/apprendre-allemand-sintegrer/connaissances
Date: 2026-11-18 14:12:44 GMT